

Règlement du concours Facebook : Massage de 65€

Organisation du concours :

Le concours est organisé par L'Aubrière Asso 4 Rue de la Bruzette à Fondettes et se déroule sur la plateforme Facebook.

Conditions de participation :

Le concours est ouvert à toute personne résidant en France et âgée de plus de 18 ans.

Pour participer, les participants doivent écrire "Je participe" en commentaire de la publication du concours sur la page Facebook de L'Aubrière Asso – Fondettes.

Toute participation incomplète, illisible ou ne respectant pas les conditions de participation sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte pour le tirage au sort.

Durée du concours :

Le concours débute le 14 mars 2024 à 14h et prend fin le 28 mars à 14h.

Désignation du gagnant :

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant respecté les conditions de participation.

Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire le 28 mars par le logiciel Rafflys : <https://app-sorteos.com/fr/apps/tirage-au-sort-facebook>.

Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook de L'Aubrière Asso le 28 mars à 14h30.

Lot à gagner :

Le lot à gagner est un massage d'une valeur de 65€.

Le lot est personnel et non transférable.

Aucune contrepartie financière ne pourra être demandée en échange du lot.

Remise du lot :

Le gagnant sera contacté via un message privé sur Facebook pour obtenir ses coordonnées nécessaires à la remise du lot. Le lot sera remis au gagnant sans délai à compter de la réception de ses coordonnées. Dans le cas d'une récompense numérique le gagnant aura une semaine pour confirmer la réception du lot. En l'absence de confirmation dans ce délai imparti, un nouveau tirage au sort sera effectué.

Traitement des données personnelles :

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours seront utilisées uniquement pour la gestion du concours et ne seront en aucun cas cédées à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Acceptation du règlement :

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.